



Appel à Candidature pour des Bourses d'Études à la Fondation Collège Européen de Parme

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie informe que le Ministère des Affaires Etrangères Italien met à la disposition des étudiants européens et non européens 20 bourses d'études d'une durée de 10 mois chacune afin de leur permettre de suivre des cours du « Diplôme Avancé en Etudes Européennes » à partir du mois de septembre 2007 auprès de la « Fondation Collège Européen de Parme ».

Ces cours s'adressent aux jeunes des pays européens et non européens titulaires d'une maîtrise en droit, économie, sciences politiques et sociologie.

Le montant mensuel de la bourse est de 1000 euros dont 900 euros seront versés par le titulaire de la bourse au Collège de Parme pour couvrir les frais de restauration, de logement, des transports urbains et du matériel didactique. Il restera à l'étudiant la somme de 100 euros pour couvrir les petites dépenses.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une demande d'admission (disponible en ligne : www.europeancollege.it)
- un CV (le format peut être téléchargé sur le site: <http://europass.cedefop.europa.eu/>)
- une copie du diplôme universitaire avec la liste des examens passés et les relevés des notes correspondants
- une lettre de motivation (500 mots maxi)
- un certificat attestant la connaissance de l'italien
- un certificat attestant la connaissance de l'anglais
- un certificat attestant la connaissance du français
- deux lettres de recommandation de 2 professeurs universitaires
- une photocopie du passeport ou de la carte d'identité nationale.

Les documents en arabe devront être traduits en français et légalisés.

Les dossiers de candidature doivent être adressés à la Direction Générale de la Coopération Internationale sous couvert des établissements universitaires dont relèvent les candidats avant la **fin du mois de juin 2007**.